



Procès Verbal du Comité Directeur **du 7 mars 2018**

Présents : A. Tournier-Lasserve - C. Alcindor - P. Bonnamy - D. Brel - P. Chedeville - T. Chevot - S. Lemaire - JM Pegain - P. Veyrat

Excusés : M. Alain - A. Bonnamy - P. Boschiero - P. Celestin - D. Eisenstein - JP Lunel - A. Mahieu - A. Rivière - I. Ruscade

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du mois de février
- Fin de saison hivernale et compétitions à venir
- Soirée conviviale
- Stage de Printemps
- Etat financier
- Questions/informations diverses

• **Approbation du Procès-verbal du mois de février 2018**

Sans observation particulière, le procès-verbal du mois de février 2018 est approuvé à l'unanimité.

• **Fin de saison hivernale et compétitions à venir**

La saison hivernale touche bientôt à sa fin. Après les Championnats de France Cadets Juniors (auxquels Prescillia.Sery a participé), la 5^{ème} place de Pascal Martinot-Lagarde aux Monde de Birmingham et les LIFA de Cross, elle se terminera par les Championnats de l'Essonne Benjamins Minimes le 11/03 à Viry-Châtillon, et les Championnats d'Europe Master en Espagne (Antigonie. Aigle et Anthony. Bioret représenteront le club).

La saison estivale commence très vite avec une journée qualificative EA/PO le 17/03 à Viry-Châtillon et les Championnats de l'Essonne Masters le 08/04 à La Norville.

Le 1^{er} bilan de la saison hivernale est assez bon avec 11 qualifiés aux Championnats de France : 5 en Masters, 1 en Cadets Juniors, 2 en Espoirs/Nationaux et 3 en Elite.

A contrario, la saison en cross a été assez décevante pendant laquelle le club a constaté que de nombreux athlètes n'ont pas pris part aux épreuves sur lesquelles ils étaient qualifiés.

Le Comité Départemental d'athlétisme 91 n'ayant pas trouvé de club essonnien pour accueillir les Championnats 91 d'Épreuves Combinées, les épreuves CJES sont délocalisées à Melun (le week-end du meeting) et celles Benjamins Minimes sont annulées (ce qui fait que les athlètes essonnien(ne)s ne pourront pas tenter de se qualifier pour les LIFA et les Championnats de France). Afin de ne pas pénaliser ces athlètes, le Club se proposera d'organiser l'épreuve Benjamins Minimes les 26 et 27 mai à Montgeron (voir avec la Ville sur la faisabilité et l'autorisation). Pour rappel, le Club organise déjà la 1^{ère} journée qualificative Benjamins Minimes du 08/04 et les Championnats régionaux Cadets Juniors les 16 et 17/06, en plus du meeting du 13 Mai (+ en novembre 2017 la formation des entraîneurs du CDA 91, le 18/03 la formation des juges CDA91, le 24/03 l'assemblée départementale du CDA91).

- **Soirée conviviale**

Pour rappel, la soirée conviviale du club se déroulera à la salle St Exupéry le samedi 17 mars et aura comme thème « le hasard ». L'invitation a été envoyée par mail à tous les licenciés et les retours sont attendus au secrétariat du club. I. Ruscade et A. Bernard se coordonneront avec T. Chevot pour les inscriptions. Il est demandé aux entraîneurs de faire l'annonce auprès des athlètes de chaque groupe.

- **Stage de printemps**

Les inscriptions au stage de printemps (Rodez du 14 au 21 avril) sont closes depuis le 01/03. Le nombre réservé de 40 places sera atteint. A ce jour ont été rendus 28 dossiers complets, 6 incomplets et 5 entraîneurs. Il reste une place, mais quelques athlètes qui n'ont pas encore donné leur réponse définitive, souhaiteraient y participer.

La Mairie de Rodez a été contactée par la Présidente et la réservation du stade est validée. Pour la salle de musculation, il faudra voir sur place avec l'association (après un contact qui sera réalisé en amont).

Une session sur le règlement des compétitions, les nouvelles règles et les droits et devoirs des athlètes sera organisée sur place (demande à réaliser au club local pour avoir un intervenant de la région).

- **Etat financier**

L'état financier de la trésorerie est correct à ce jour. La subvention de la Ville reste stable. Par contre, pour le Conseil Départemental et suite à une modification dans le mode de calcul (*), la subvention est en baisse de presque 80% et celle du Meeting en baisse de presque 20%. Des négociations sont en cours avec la Présidence du CD91 et la Présidente pour essayer de modifier la situation prévisionnelle.

En conséquence, si les montants des subventions sont confirmés à ce niveau, il faudra envisager de revoir le meeting et son organisation (notamment réduction du nombre des étrangers).

Côté partenaires privés, NICOLLIN a renouvelé son partenariat, SATELEC revient après trois d'arrêt, COLAS et le Crédit Agricole donneront leur réponse mi-mars (mais devraient

être favorables), LECLERC a décliné, AUCHAN et SUPER U n'ont pas répondu à la sollicitation. ASB Conseil a signé un nouveau partenariat pour la première fois. Beaucoup d'autres dossiers envoyés n'ont pas reçu de nouvelles.

(*) le club était dans le Groupe Excellence [5 licenciés dans la liste des athlètes de haut niveau du Ministère et 15 licenciés aux Championnats de France (avant l'un ou l'autre)] et est passé dans le Groupe Ambition Sportive [car 3 licenciés dans la liste des athlètes de haut niveau du Ministère]. Mais ce calcul ne prend pas en compte le fait que le Ministère a divisé par 2 le nombre d'athlètes sur cette liste de haut niveau depuis trois ans. Le club a 3 licenciés présents dans cette liste de haut niveau et plus de 30 licenciés qui participent aux Championnats de France.

- **Questions/informations diverses**

- Formation des juges le 18/03 à Montgeron : pour le club seront présents P. Chedeville (organisateur), P. Charignon, T. Chevot et P. Bonnamy. La Ville a mis à disposition la salle et ses équipements (chaises, tables...). Il est nécessaire que J.Senneville soit aussi présent pour renouveler son diplôme de juge régional. (à relancer)
- L'Assemblée Générale du CDA91 se déroulera le samedi 24/03 à la Salle de l'Amitié à Montgeron. A cette occasion seront récompensés plusieurs bénévoles du club : P. Pisano, JP Lunel et P. Bonnamy recevront la Médaille du Comité, M. Boufarcha et S. Lemaire recevront le Diplôme LIFA.
- Le logement, dont le club était locataire, a été vidé (Nettoyage, déménagement du reste des meubles : dons à une association pour ce qui pouvait être encore utilisé) et rendu à la Ville (l'état des lieux a été fait). Merci à P. Pisano et M.Tessier de s'être occupés de ces tâches.
- La Ville a acheté un nouveau tapis de hauteur. Il sera livré fin mars.
- Pour la gestion automatique de l'éclairage de la piste, la Ville a fait installer une horloge (en cours de réglage).
- Suite aux conditions météorologiques de ces derniers mois, la pelouse centrale reste gorgée d'eau et n'est donc toujours pas autorisée à l'utilisation ; la ville indiquera la date précise de réutilisation de celle-ci.

La séance est levée à 21h40.

Le prochain comité directeur aura lieu le vendredi 6 avril 2018 à 20h00 au bureau du club (stade).